

COMPTE RENDU SOMMAIRE DU
CONSEIL MUNICIPAL DU 09 DECEMBRE 2019

Date de la convocation : 03/12/2019

Présents :

Mmes COIFFIER, DAVID, LETACHE, PADUA, REGANHA,
MM. AUZET, BAUDIN, BA IDRIS

Absent : M YAMBEN

Retardé : M. MARTIAL arrivé en séance à 20H36

Représenté: -----

Secrétaire de séance : M. AUZET

RAPPEL DE L'ORDRE DU JOUR

1. Convention de prestations CDG 77 pour 2019
2. Renouvellement de l'adhésion au service de médecine préventive du Centre de Gestion
3. Décision modificative budgétaire
4. Avenant aux marchés de travaux de restauration de l'église
5. Mise en place d'un compte épargne temps pour le personnel communal
6. Mise en place du RIFSEEP (nouveau régime indemnitaire pour le personnel communal)
7. Divers

Les points 4, 5 et 6 n'étant pas finalisés ils sont reportés à une séance ultérieure

Un point urgent nécessitant l'avis du Conseil est, à l'unanimité, ajouté à l'ordre :
- Dénomination de la Place au cœur du Projet France Pierre

Décisions du Conseil municipal

1 - CONVENTION DE PRESTATIONS CDG 77 POUR 2019

Le Conseil Municipal à l'unanimité, a

- **approuvé** La convention unique pour l'année 2020 relative aux missions optionnelles du Centre de gestion de la Fonction publique territoriale de Seine-et-Marne,
- **Autorisé** M le Maire à signer ledit document cadre et ses éventuels avenants.

2 -RENOUVELLEMENT DE L'ADHESION AU SERVICE DE MEDECINE PREVENTIVE DU CENTRE DE GESTION

Le conseil municipal à l'unanimité a :

- **Décidé** d'adhérer au service de médecine professionnelle proposée par le Centre de Gestion de Seine et Marne avec effet au 1^{er} janvier 2020
- **Approuvé** la convention d'adhésion 2020 annexée à la présente délibération,

- **Dit** que la convention proposée pourra être complétée dans le courant de l'année, et pourra faire l'objet d'un avenant,
- **Autorisé** M. le Maire à signer le ou les avenants qui permettrait d'augmenter la liste des prestations comme en 2019
- **Chargé** Monsieur le Maire de signer la convention d'adhésion présentée et tous documents relatifs à ce dossier.
- **Dit** que la dépense sera inscrite au BP 2020

3 - DECISION MODIFICATIVE BUDGETAIRE

Le conseil municipal à l'unanimité a approuvé la modification budgétaire présentée.

4 – DENOMINATION DE LA FUTURE PLACE SITUEE AU NIVEAU DU 13 RUE FREDERIC SARAZIN MISE EN ŒUVRE DANS LE CADRE DE L'OPERATION « LES JARDINS DE REAU »

Considérant la nécessité de dénommer la future place comprise dans l'opération immobilière « Les Jardins de Réau », à la demande de la SAS France Pierre 2, pour des raisons de raccordements électriques aux bâtiments réhabilités,

Considérant la proposition d'adopter le nom « Place des Saints-Pères » en raison de la dénomination de la ferme réhabilitée dans le cadre de cette opération,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité a décidé d'adopter le nom de « **Place des Saints-Pères** » comme dénomination de la future place.

5 – DIVERS

- Salle des fêtes :

Il est signalé que deux tables de la salle des fêtes ont été retrouvées abîmées avant le marché de Noël et les plateaux de l'ensemble des tables étaient sales. Les membres du comité des fêtes ont dû les nettoyer avant de les utiliser.

M. le Maire indique qu'un courrier sera adressé à l'association qui a utilisé la salle le week-end précédent.

- **Cérémonie des vœux du maire** : Vendredi 17 janvier 2020

Fin de séance à 21H56.